



Institut National du Sport de
l'Expertise et de la
Performance
Pôle Formation



Dossier d'inscription au DESJEPS – Formation 2024-2025

Fédération Française de Montagne et Escalade

Dossier à retourner à la fédération avant le : 17/05/2024

Adresse : 8 – 10 quai de la marne 75019 Paris

**PHOTO
STAGIAIRE
OBLIGATOIRE**

A Coller

Etat civil

Madame, Monsieur :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance (CP + Ville) :

Nationalité :

Numéro de sécurité social :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail (merci d'indiquer une adresse où vous serez facilement identifiable, exemple : nom.prénom@)

Statut actuel :

Etudiant(e)

Demandeur d'emploi

CDI (cochez statut ci-dessous)

CDD (cochez statut ci-dessous)

Salarié(e) dans une structure privée

Salarié(e) dans une association

Fonctionnaire titulaire (entourez : CTS, CAS, CTPS, Inspecteur, Autre)

Contractuel fonction publique

Fonction actuelle :

Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Missions professionnelles :

Ancienneté dans les missions :

Parcours sportif

Fédération sportive :

Discipline :

Sportif(ve) de haut niveau :

- Elite Sénior Relève Conversion Collectifs nationaux
 Espoir

Meilleur niveau de pratique :

Clubs :

Palmarès sportif :

Diplômes professionnels ou universitaires

Intitulé du diplôme	Année d'obtention/Lieu

Projet professionnel et motivations pour la formation



**INSEP – Pôle Formation
Dossier d'inscription en
formation DESJEPS
« Performance sportive »**



Avis du Directeur Technique National

Document complété par le DTN une fois votre candidature complète envoyée à la Fédération

Je soussigné,

Directeur Technique National de la Fédération Française de

Atteste avoir pris connaissance du projet professionnel de :

Nom :

Prénom :

J'émet l'avis suivant sur sa candidature à l'entrée en formation DESJEPS
« performance sportive » dans la mention
pour la rentrée du 4 novembre 2024.

Favorable

Réservé

Défavorable

Fait à, le

Signature avec cachet de la fédération :

Pièces obligatoires à intégrer au dossier d'inscription

ATTENTION - Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

- L'avis du Directeur Technique National validant la demande de formation
- La photocopie des diplômes professionnels, notamment ceux permettant d'obtenir des allègements de certification (BP, BEES1, BEES2, DE et Formations fédérales)
- La photocopie de l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).
Obligatoire même si vous êtes titulaire d'un BP, BE ou DE.
- 1 photo d'identité **dont une à coller par vos soins** ou agraffer sur le dossier d'inscription
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- La photocopie de l'attestation de recensement (pour les moins de 25 ans) ou certificat de journée défense et citoyenneté
- Un certificat médical d'aptitude **à la pratique et à l'encadrement** de la pratique sportive de moins de 3 mois

IMPORTANT - Si vous êtes retenu en formation, vous recevrez un e-mail concernant votre inscription sur le portail PSQS de l'INSEP. Dès réception, vous devrez au plus vite compléter les informations demandées et télécharger les pièces suivantes :

- La photocopie de votre attestation de sécurité sociale,
- La photocopie de la carte vitale,
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile,
- Une photo d'identité.

Votre inscription ne sera validée qu'après vérification par les services de l'INSEP. Une carte d'accès au site vous sera éditée.

Documents concernant le financement à compléter

Ces documents sont à transmettre à l'INSEP avant le lundi 16 septembre 2024

- La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement
- La photocopie du document de prise en charge financière par un organisme financeur

Mme Véronique LESEUR, Cheffe du pôle formation - INSEP

Monsieur Frédéric SADYS, Responsable de la formation DESJEPS – INSEP

frederic.sadys@insep.fr

Madame Shaines SAGNA, secrétariat et suivi financier du DESJEPS – INSEP

shaines.sagna@insep.fr

UC1-UC2 Module développement		UC3-UC4 Module entraînement		UC3 Module formation		UC3-UC4 Module fédéral	
3 regroupements pédagogiques (RP)		5 regroupements pédagogiques (RP)		2 regroupements pédagogiques (RP)		Regroupements pédagogiques (RP)	
		RP1	4-5-6 novembre 2024			RP1	A définir selon les fédérations partenaires. (Date limite mercredi 3 juillet 2024)
RP2	18-19-20 novembre 2024					RP2	
				RP3	2-3-4 décembre 2024	RP3	
		RP4	16-17-18 décembre 2024			RP4	
RP5	13-14-15 janvier 2025					RP5	
		RP6	3-4-5 février 2025				
				RP7	3-4-5 mars 2025		
RP8	17-18-19 mars 2025						
		RP9	7-8-9 avril 2025				
		RP10	5-6-7 mai 2025				

Date limite de dépôt du dossier d'inscription à la fédération	Vendredi 17 mai 2024
Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'INSEP	Lundi 10 juin 2024
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation par la fédération	Du mardi 18 au vendredi 21 juin 2024
Liste définitive des stagiaires retenus en formation	Lundi 24 juin 2024
Journée d'information (présence obligatoire de tous les stagiaires)	Jeudi 27 juin 2024
Entretien de positionnement	En visioconférence les 22 et 23 octobre 2024
Stage professionnel	Du Mardi 12 novembre 2024 au vendredi 13 juin 2025
Durée totale de la formation DESJEPS incluant les périodes de certification	Du lundi 4 novembre 2024 au mardi 17 juin 2025
Période de certification UC1-UC2-UC3-UC4	Du 31 mars au 17 juin 2025 Dates bloquées 1er passage : Lundi 16 et mardi 17 juin 2025 Rattrapage : Jeudi 11 septembre 2025
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par la fédération	1er passage : 12 au 22 novembre 2024 Rattrapage : 4 décembre 2024

Clôture du dossier financier : le lundi 16 septembre 2024

Après cette date, toute candidature sera rejetée.

Dossier financier

Guide du stagiaire

Vous désirez suivre la formation DESJEPS « Performance sportive » à l'INSEP.

Date limite de dépôt du dossier financier : Lundi 16 septembre 2024

Secrétariat et suivi financier de la formation : Mme Shaines SAGNA – shaines.sagna@insep.fr

RAPPEL

Les candidats autorisés à s'inscrire sont en priorité des entraîneurs déjà engagés dans une carrière professionnelle et des sportifs de haut niveau préparant leur reconversion. Les futurs stagiaires doivent être soutenus par leur fédération.

Vous devez déposer **votre dossier d'inscription complet avant la date définie** par votre fédération (voir 1ère page du dossier. Les dossiers complets pré retenus par votre fédération seront ensuite transmis à l'INSEP. Les dossiers incomplets seront rejetés.

Les candidats retenus seront convoqués à l'INSEP pour un entretien de positionnement les 22 et 23 octobre 2024.

Les stagiaires n'ayant pas finalisé leur financement à cette date ne seront pas admis en formation.

Pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement, vous trouverez ci-joint :

Le devis de la formation. Donné à titre indicatif, il est nécessaire à la recherche de financement. **Cependant votre inscription ne sera officielle qu'après la décision de la commission pédagogique du 24 juin 2024.**

La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement.

Cette fiche est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement, elle sera datée et signée par la personne qui s'engagera sur la convention.

Si vous avez plusieurs financeurs pour vous aider dans cette prise en charge, vous remplirez une fiche par aide.

IMPORTANT

Pour les stagiaires retenus en formation, vous devrez nous communiquer les renseignements sur votre financement, afin d'établir **UNE CONVENTION DE FINANCEMENT** entre **l'INSEP et vous** à partir des éléments que vous aurez inscrits sur la « *fiche de renseignements pour établissement d'une convention de financement* ».

Ces démarches doivent s'effectuer au plus tôt et nécessite la procuration de documents ainsi que certaines obligations administratives qui permettront la prise en charge financière de votre formation.

ATTENTION

Votre financement faisant partie des exigences pour l'entrée en formation DESJEPS.
Cette convention devra être établie et transmise au Service Comptable au plus tard le jour des entretiens de positionnement en absence de cette pièce avant le premier regroupement pédagogique, votre admission en formation sera invalidée.

DESJEPS 2024-2025

Financement de la formation

Renseignements pour l'établissement de la convention de financement.

Vous êtes retenu en formation. Merci de compléter la fiche de renseignements suivantes. La convention sera établie en fonction des informations mentionnées. Un exemplaire signé vous sera donné après signature par le Directeur Général de l'INSEP.

Financement aide totale. Montant :

Financement aide partiel. Montant :

Financement personnel. Montant :

Si vous avez plusieurs financeurs, compléter obligatoirement une fiche par financeur

A. Le stagiaire :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Adresse mail :

Téléphone :

B. Financier :

(Exemple : Fédération sportive, club, comité, ligue, DRJSCS ou employeur)

Nom du financier – Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de SIRET :

Adresse mail :

Téléphone :

C. Coordonnées du responsable représentant le financier :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Qualité :

Date et signature pour accord (par le signataire de la convention - stagiaire ou financier)

Devis 2024-2025



Institut National du Sport
de l'Expertise et de la Performance
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

FRAIS DE FORMATION**

Intitulé de la formation : **DESJEPS Performance Sportive**
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education
Populaire et du Sport- spécialité "performance sportive"
Niveau II

N° agrément préfectoral : 11 75 P0082 75

N° SIRET : 130 010 804 00016

N° RNCP : RNCP4911

Responsable formation : Frederic SADYS ☎ 01 41 74 45 17

Secrétariat formation : Shainès SAGNA ☎ 01 41 74 41 16

Volume total de la formation (avant le positionnement réalisé à l'entrée en formation) : **1200 heures**

Du 04/11/2024 au 17/06/2025 **Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation**

1. Nombre d'heures de la formation en centre et en formation ouverte à distance : 700 heures

2. Coûts de la formation (organisme non assujetti à la TVA).

2.1 Frais de dossiers (tous stagiaires) : 150,00 €

2.2 Frais pédagogiques « Standards » : 8 750,00 €

2.3 Frais pédagogiques « Forfait sportif **en pôle France INSEP** » : 700€

	Module Développement	Module Entraînement	Module Formation	Module Spécifique (Fédération)
Présentiel	72 heures	120 heures	48 heures	120 heures
Accompagnement				50 heures
Parcours FOAD	60 heures	200 heures	30 heures	
Total heures	132 heures	320 heures	78 heures	170 heures
Total	1 650 €	4 000 €	975 €	2 125 €

3. Formation en situation professionnelle :

500 heures de stage professionnel selon les textes réglementaires et les besoins de l'employeur

4. Descriptif de la formation :

L'objectif : préparation au métier d'Entraîneur.

Les compétences professionnelles attendues: Préparer le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire. Piloter un système d'entraînement. Diriger le projet sportif. Evaluer le système d'entraînement. Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

La cheffe du Pôle Formation

Véronique LESEUR

*Les tarifs peuvent être modifiés par vote du CA.

**Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation.

INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS

Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr

